



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 19 JANVIER 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-003 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 13 janvier 2022, se sont réunis à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire. Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, F. BRABRI, F. DUFFOUR, A. FAVIER, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : J-P. ALIBEU, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SARRAT, B. SEVEN.

Le secrétaire de séance désigné est N. VUILLERMOZ-BIRON.

OBJET : AMÉNAGEMENT : Enfouissement des réseaux aériens - Rue des Ecrins, Nivéoles et Lieure - Approbation du projet de travaux et de son plan de financement prévisionnel tels que présentés par le Syndicat Territoire Energie 38

Rapporteur : Anthony Moreau

EXPOSE : La municipalité envisage prochainement le réaménagement des rues des Ecrins, Nivéoles et Lieure.

En coordination avec ces travaux, il serait souhaitable, au préalable, de procéder à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens sur l'emprise du projet pour participer à l'amélioration du cadre de vie et sécuriser les réseaux lors d'événements climatiques violents.

Cette opération serait réalisée sous maîtrise d'ouvrage de TE38, la Ville lui ayant transféré sa compétence.

I. TRAVAUX SUR RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ :

Sur la base d'une étude sommaire, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à : 122 445 € TTC
- Le montant total de financement extérieur serait de : 40 038 € TTC
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 4 665 € TTC
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 77 743 € TTC

... / ...

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par un maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux ils seront de nouveaux présentés.
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Travaux, Environnement, Urbanisme et Qualité de Vie du 6 janvier 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

I. Pour les travaux d'enfouissement sur le réseau public de distribution d'électricité :

- de prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :
Prix de revient prévisionnel : 122 445 € TTC
Financements extérieurs : 40 038 €
Participation prévisionnelle : **82 407 € TTC** (frais TE38 + contribution aux investissements)
- de prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 4 665 €

**DECISION : La proposition est ADOPTEE à l'UNANIMITE (35 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,




Julien POLAT